

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°2Bis du 29 Mars 2000 - 4 pages

Cultures Légumières
Artichaut

STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LES PUCERONS DES ARTICHAUTS

L'année 1999 a été caractérisée par une forte présence des pucerons verts au début des observations (fin mars) et d'importantes infestations de pucerons noirs dans les parcelles de drageons au cours du mois de juillet. La faune et la flore auxiliaires ont également été très présentes et elles ont joué un rôle important dans la régulation des populations de pucerons.

Quelques rappels sur les espèces de pucerons rencontrées sur artichaut et sur la faune et la flore auxiliaires.

2 principales espèces de pucerons se développent sur artichaut : Capitophorus horni (puceron vert) et Aphis fabae (puceron noir). En 1999, d'autres espèces ont également été rencontrées sur artichaut : Uroleucon et Uromelan (puceron noir beaucoup plus gros que Aphis fabae).

Capitophorus horni se développe surtout au début du printemps et au début de l'automne. Il provoque essentiellement des dégâts directs par piqûres sur le feuillage.

Les populations d'Aphis fabae sont souvent importantes pendant l'été. Aphis fabae est responsable à la fois de dégâts directs sur le feuillage mais aussi et surtout de colonisations des capitules qui les rendent impropres à la commercialisation. C'est donc, et de loin, le puceron le plus préoccupant sur artichaut même si les attaques sont restées modérées ces dernières années.

Uroleucon et Uromelan ont été principalement observés durant l'été et leur

Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 79128
35079 RENNES CEDEX

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P.BLANCHET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

Tarif Courrier 555 Frs - Fax 655 Frs

P3

présence est restée très discrète. Ils sont présents uniquement sur les feuilles ou sur la tige des capitules.

La présence des auxiliaires est de plus importante et ils jouent un rôle très important dans la réduction des populations de pucerons. La faune et la flore auxiliaires se composent des punaises (présentes au printemps et à l'automne), des coccinelles (présentes en été), des syrphes (présents en été), des chrysopes (présentes en été), des micro-hyménoptères (présents au printemps et à l'automne) et des champignons entomophthorales (présents au printemps et à l'automne).
La prise en compte de ces nombreux auxiliaires est capitale dans le raisonnement de la lutte contre les pucerons.

La stratégie de lutte peut se décomposer en 4 grandes phases :

1- Interventions de fin d'hiver ou de début de printemps :

Si intervention il y a, elle est destinée à nettoyer les cultures des foyers de pucerons qui ont pu se développer pendant l'hiver et à protéger la culture le plus longtemps possible.
Avant toute intervention, il est nécessaire d'observer les parcelles afin de connaître le parasitisme lié aux micro-hyménoptères et aux champignons entomophthorales qui en règle générale régule les populations de pucerons même lorsqu'elles sont très élevées.
Si toutefois, l'activité des micro-hyménoptères et des champignons entomophthorales ne suffit pas à contrôler les populations de pucerons, il faudra réaliser une intervention insecticide avec des spécialités qui agissent par température basse. Il s'agit de FOLIMATE à 2,5 l/ha et de ORTHENE 50 à 1,5 kg/ha (ces insecticides sont peu respectueux de la faune et de la flore auxiliaire).

2- Interventions se déroulant au printemps et en début d'été :

Le but est de protéger les cultures en cours de production et tout particulièrement de garantir des capitules indemnes d'Aphis fabae par des traitements raisonnés grâce aux conseils diffusés dans les Avertissements Agricoles.
Les auxiliaires étant présents à ces époques, il est indispensable d'utiliser des insecticides les respectant tels que PRIMOR G à 0,75 kg/ha ou CRONETON J à 1 l/ha.
L'application de ces insecticides doit se faire principalement l'après-midi par température supérieur à 15°c.
Lorsque les capitules présentent des infestations de pucerons noirs à quelques jours de la récolte, DECIS QUICK à 0,5 l/ha ou HOSTAQUICK CE à 0,7 l/ha peuvent alors limiter les populations de pucerons avec un délai d'emploi avant récolte de 3 jours.

3- Interventions se déroulant en été et en début d'automne :

Il s'agit pour l'essentiel de protéger les drageons plantés au printemps et les récoltes des cultures d'automne. Les auxiliaires, notamment les coccinelles, les syrphes et les chrysopes, étant souvent très nombreux, le recours aux insecticides n'a lieu que pour pallier au manque d'efficacité de l'activité des auxiliaires. Par conséquent, les insec-

ticides les plus adaptés sont PIRIMOR G et CRONETON J.

4- Interventions de fin d'automne :

Il s'agit de nettoyer les cultures des foyers de pucerons résiduels et de limiter l'extension de ces foyers pendant l'hiver. FOLIMATE et ORTHENE 50 sont les spécialités les plus adaptées car elles agissent par température basse. Toutefois, avant toute intervention chimique, l'observation des parcelles est nécessaire afin de ne pas détruire la faune et la flore auxiliaire existante.

Cette stratégie générale de lutte contre les pucerons doit être mise en œuvre en respectant les délais d'emploi avant récolte des insecticides afin de respecter les teneurs maximales autorisées au niveau des résidus (LMR).

Spécialités homologuées ou en APV – Extraction d'ECOPHYT du 15/03/2000

Artichaut – traitement des parties aériennes puceron

Spécialité	Firme	Dose	Délai
ORTHENE 50	Tomen France	1.5 kg/ha	14 jours
APHITOX	Sipcam Phyteurop	2 l/ha	ND
CLORVOS	Sipcam Phyteurop	2 l/ha	ND
NOGOS 50 EC	Ciba Ceigy	2 l/ha	ND
ROCKY	Calliope	1.75 l/ha	15 jours
TECHN'UFAN	Sipcam Phyteurop	1.75 l/ha	15 jours
THIODAN 35 CE		1.75 l/ha	15 jours
THIONEX	Makhteshim Agan	1.75 l/ha	15 jours
CRONETON J	Bayer France Phytochim	1 l/ha	7 jours
HOSTAQUICK CE	Agrevo France S.A.	0.7 l/ha	3 jours
FOLIMATE	Bayer France Phytochim	2.5 l/ha	14 jours
PIRIMOR G	Sopra	0.75 kg/ha	7 jours
RAPID	Miracle Garden Care LTD	7.5 l/ha	7 jours
BASF HJ INSECTICIDE POUDRE C	Basf Horticulture Jardin	25 kg/ha	ND
CUBEROL POUDRAGE	Scotts France S.A.S.	25 kg/ha	ND
CUBEROL PULVERISATION	Scotts France S.A.S.	0.5 kg/hl	ND
CUBEROL PULVERISATION V	Scotts France S.A.S.	5 kg/ha	ND
CUBEROL V	Rhone Poulenc Jardins et Espaces Verts	25 kg/ha	ND
DECIS QUICK	Agrevo France S.A.	0.5 l/ha	15 jours
KARATE K	Sopra	1.5 l/ha	15 jours
OKAPI GF	Sopra	0.45 kg/ha	15 jours
OPEN	Sopra	1.5 l/ha	15 jours

Le délai d'emploi n'étant pas renseigné, le produit ne doit pas être appliqué près de la récolte, sans qu'il soit possible actuellement de fixer ce délai. En aucun cas, ce délai ne peut être inférieur à 3 jours.

STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LE MILDIOU DE L'ARTICHAUT

Le mildiou peut occasionner des dégâts sur le feuillage tout au long de la période de végétation de l'artichaut. Les attaques peuvent être observées aussi bien sur Camus de Bretagne que sur Violet de Provence ou Castel qui se révèle très sensible aux attaques sur le feuillage. Les conseils donnés dans les Avertissements Agricoles vous donnent des indications sur la nécessité d'éventuels traitements.

Spécialités homologuées ou en APV – Extraction d'ECOPHYT du 15/03/2000

Artichaut – traitement des parties aériennes mildiou des composés

Composition	Spécialité	Firme	Dose
Cuivre de l'oxychlorure de cuivre	UMUCUIVRE MICRONISE	RHONE POULENC JARDIN	5 kg/ha
Cuivre du sulfate	BOUILLIE BORDELAISE SUPER 20 K	CMPA	12.5 kg/ha
	LC BOUILLIE BORDELAISE	SADEM	12.5 kg/ha
	BOUILLIE BORDELAISE SOVILO	CMPA	12.5 kg/ha
mancozèbe	DITHANE M 45	ROHM AND HAAS FRANCE	2 kg/ha
	DITHANE M 45 BLUE	ROHM AND HAAS FRANCE	2.3 kg/ha
	DITHANE DG	ROHM AND HAAS FRANCE	2.1 kg/ha
	DITHANE FLASH	ROHM AND HAAS FRANCE	2.3 kg/ha
	DITHANE FLO	ROHM AND HAAS FRANCE	3.5 l/ha
	DITHANE LF	ROHM AND HAAS FRANCE	3.5 l/ha
	DITHANE LFT	ROHM AND HAAS FRANCE	3.75 l/ha
	DITHANE SH	ROHM AND HAAS FRANCE	2 kg/ha
	MILCOZEBE	ROHM AND HAAS FRANCE	2 kg/ha
	VACOR	ROHM AND HAAS FRANCE	2.3 kg/ha
	ADDAX	ROHM AND HAAS FRANCE	2 kg/ha
	AXXIUM DG	ROHM AND HAAS FRANCE	2.1 kg/ha
	DITHANE NEOTEC	ROHM AND HAAS FRANCE	2.1 kg/ha
	DITHANE RUSH	ROHM AND HAAS FRANCE	2.3 kg/ha
	KAVEA	ROHM AND HAAS FRANCE	2 kg/ha
	DITHANE M 45 QUINO	CIBA CEIGY	2 kg/ha
	SANDOZEBE	SANDOZ AGRO	2.28 kg/ha
	SANDOZEBE PEPITE	SANDOZ AGRO	2.28 kg/ha
Cymoxanil et mancozèbe	FULVAX PLUS	NOVARTIS AGRO SA	2 kg/ha
	MISTEL	NOVARTIS AGRO SA	2 kg/ha
	REMILTINE	NOVARTIS AGRO SA	2 kg/ha
	REMILTINE PEPITE	SANDOZ AGRO	2 kg/ha
	REMILTINE S	NOVARTIS AGRO SA	2 kg/ha
	REMILTINE S PEPITE	SANDOZ AGRO	2 kg/ha
Mancozèbe et myclobutanil	DITHANE DUO	ROHM AND HAAS FRANCE	2.7 kg/ha
	DITHANE DUO PRO	ROHM AND HAAS FRANCE	2.7 kg/ha
	GANA JARDIN	ROHM AND HAAS FRANCE	2.7 kg/ha
	SYSTHANE COMBI	ROHM AND HAAS FRANCE	2.65 kg/ha
Mancozèbe et phosetyl- aluminium	RHODAX	PHILAGRO	2.5 kg/ha
Cymoxanil et mancozèbe et oxadixyl	PULSAN	SANDOZ AGRO	2 kg/ha
	PULSAN PEPITE	NOVARTIS AGRO SA	2 kg/ha